



Association
suisse des
paraplégiques

Rapport annuel 2010



Association suisse des paraplégiques
Kantonsstrasse 40
6207 Nottwil
Téléphone 041 939 54 00
Fax 041 939 54 09
E-mail spv@spv.ch

spv.ch

Organisation faitière des paralysés médullaires

Editorial	
Les réseaux de l'avenir	3
Administration centrale	
30 ans au service des paraplégiques	10
Conseils Vie	
Des personnes touchées aux personnes touchées	16
Sport Suisse en fauteuil roulant	
La fascination du sport	20
Culture et loisirs	
Pour tous les goûts	32
Institut Conseils sociaux et juridiques	
Cas complexes	38
Centre Construire sans obstacles	
Tous sans obstacles	40
Finances	44
Chiffres et statistiques	48
Comité central et direction	50

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

*Couverture:
Sports pour tous, offre 2010*



Les réseaux de l'avenir

L'année du jubilé 2010 a été marquée par une nouvelle expansion de nos réseaux externes, étant donné que la mise en réseaux réciproques et la création de partenariats fructueux restent notre vision de l'avenir. En parallèle, nous avons créé et développé en interne les Conseils Vie, nous avons fait un pas supplémentaire vers l'élargissement et la promotion de la professionnalisation du sport de compétition et de la formation, avons jeté les bases pour le développement de l'Institut conseils sociaux et juridiques, du Centre construire sans obstacles et, dans le domaine de la culture et des loisirs, nous avons optimisé les cours de sensibilisation dans le cadre des importants travaux de relations publiques.

■ Intégrer les expériences

Il s'agissait en tout premier lieu de retrouver le calme après les turbulences qui ont secoué la Fondation suisse pour paraplégiques en automne et en début d'hiver 2009. Au cours de l'exercice écoulé, nous nous sommes aussi investis avec fermeté dans la stratégie de développement de la Fondation suisse pour paraplégiques, étant donné qu'en notre qualité d'organisation faitière nationale d'entraide aux paralysés médullaires en Suisse, nous la représentons légitimement. Cette tâche, nous l'avons assurée également dans le processus stratégique en vue d'une orientation conséquente vers le groupe clé selon l'article «but» des statuts de la fondation. A cet effet, nous nous sommes appuyés sur notre propre stratégie pérenne, constituée à partir des sous-objectifs et du tableau de bord équilibré, ainsi que des mesures de mise en œuvre concrètes et avons mis à profit notre longue expérience dans la stratégie d'un processus de découverte.

La conclusion en 2009, de l'accord de coopération stratégique pour une durée de six ans avec la FSP a fait ses preuves. Notre autonomie est reconnue. Et nous jouons un rôle central dans l'orientation stratégique générale de la Fondation et le prouvons avec une équipe motivée et enthousiaste dans l'intérêt de nos membres.

■ Intégrer les collaboratrices et collaborateurs

Avec plus de 16 propositions écrites par poste à plein temps, l'équipe joue manifestement un rôle dans l'amélioration continue du processus. Le contact étroit que nos collaborateurs entretiennent avec les clients leur permettent d'appliquer au niveau opérationnel les suggestions et les idées rapidement et sans complication, et les clients en bénéficient d'autant plus vite. Ainsi le personnel devient un participant à part entière et joue un rôle efficace au sein de l'ASP, il est donc personnellement responsable de sa marge de liberté. La satisfaction du personnel est élevée (90.8%). Il travaille avec grand plaisir. Cela se confirme également par le fait que nous comptabilisons seulement 1.5 jour d'absence par poste à plein temps en une année (à l'exception d'une maladie de longue durée).

■ Relations avec les clients

Le feedback des clients est bon. Mais nous traitons aussi les réclamations écrites de façon appropriée ce qui nous permet d'apporter des améliorations. Les commentaires des clients contribuent ainsi à améliorer en continu les prestations de l'ASP enrichissant du coup la palette des prestations offertes. C'est une large palette avec quelque 320 événements pendant l'année du jubilé «L'ASP a 30 ans» et des prestations de nouveau très sollicitées.

L'ASP réunit désormais plus de 11000 membres parmi lesquels environ 4200 membres sont des membres actifs des 26 clubs en fauteuil roulant. Le nombre de clubs en fauteuil roulant a passé de 27 à 26, étant donné que les deux clubs Wetzikon et Uster ont fusionné pour devenir le club en fauteuil roulant Züri Oberland.

En tout, et une fois de plus, ce sont plus de 18000 heures de conseil qui ont été accordées à nos membres actifs et environ 28000 heures ont été investies en prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées.

■ Développer des réseaux

Les temps où chacun faisait tout lui-même touche à sa fin. Nous avons besoin de partenariats stratégiques de manière à ce que toutes les parties se retrouvent gagnantes. Pour cela, il faut aussi faire preuve de courage. Le courage de lâcher prise. Du courage pour se faire confiance. Il faut donc des créateurs de réseaux.

La coopération de longue date avec les différents centres des paraplégiques dans toute la Suisse a été constamment développée de manière ciblée. La collaboration avec le centre des paraplégiques de l'Hôpital universitaire Balgrist a été intensifiée. En plus des travaux de consultations menés actuellement, l'ASP organise un forum d'information à Balgrist. S'ajoute le soutien efficace apporté lors du passage de la rééducation au domicile qui est un autre projet que le département Conseils Vie mène avec les services du centre des paraplégiques Balgrist. Une collaboration en matière de conseils sportifs avec la clinique SUVA Bellikon a pu être lancée.

Inauguration Conseils sport Bellikon



*Intégration
professionnelle par IPT*



Avec IPT Intégration pour tous, un partenariat stratégique dans le domaine de l'insertion professionnelle a été conclu. Actif dans toute la Suisse, IPT est l'organisme de réinsertion privé le plus grand et le plus expérimenté dans le domaine professionnel, il concilie économie et affaires sociales.

Grâce à la coopération avec Stocker Reisen (TUI) Lucerne, nous pouvons nous concentrer encore davantage sur notre activité principale. Nous avons conclu avec l'OFSP, Office fédéral du sport, une collaboration contractuelle pour les sports des adultes (esa) et restons partenaire de Swiss Olympic pour la formation en management de club.

La longue coopération avec Parahelp a largement fait ses preuves, comme aussi celle avec la Recherche suisse pour paraplégiques, Swiss, LGT, Eurobus, la Fondation Pense à moi, Swiss Paralympic et l'Office fédéral des assurances sociales, pour ne citer que quelques sociétés.

■ Représenter les intérêts

L'ASP n'est pas seulement active dans les domaines touchant la politique d'association, comme par exemple le sport, les constructions ou les voyages, mais aussi dans la représentation des intérêts politiques. A cet égard, nous avons également mis à disposition de notre collaborateur scientifique Alfred Rey, un groupe d'accompagnement politique sociale composé de personnes en fauteuil roulant au bénéfice des expériences juridiques et politiques essentielles, mais ayant aussi le sens des réalités en restant proche du client de manière à définir clairement les problèmes quotidiens et de les intégrer au processus législatif ou dans la pratique étatique. Nous entendons poursuivre l'élargissement de ce réseau en collaboration avec nos clubs en fauteuil roulant. Derrière la représentation des intérêts se cache souvent un grand travail qu'il n'est pas toujours facile à vendre. Il faut établir des rapports basés sur la confiance, et cela vaut pour toutes les parties et également pour nos membres, car nous ne pouvons pas représenter les intérêts au cas par cas et écrire des lettres de lecteurs. Nous mettons l'accent sur la continuité et les bons contacts et visons des interventions porteuses de chance. Nous devons d'abord nous focaliser sur les grands problèmes: il y a dans un proche avenir la 6e révision AI, partie B, qui prévoit une perte notable des prestations pour les bénéficiaires de rentes, et c'est à quoi nous nous opposons.

■ Assurer les finances

Grâce aux contrats de prestations conclus avec l'Office fédéral des assurances sociales qui se poursuivent durant les années 2011 à 2014, et à l'accord de coopération stratégique avec la Fondation suisse pour paraplégiques, l'ASP dispose d'une sécurité de planification à moyen terme qui lui permet d'agir.

Dans le cadre des objectifs stratégiques clairs, le raisonnement en termes de coûts comme aussi l'optimisation des dépenses et l'augmentation des recettes ont été placés au premier plan.

Par bonheur, les fonds autogénérés en 2010 dans le domaine du sponsoring, dans les ventes de prestations de services et les donations ont considérablement augmenté et les coûts ont encore été réduits, de sorte que nous avons de nouveau pu afficher un bond des bénéfiques. Ces bons résultats au profit du Fonds paraplégiques permettent d'introduire le mode contractuel pour que la FSP puisse réduire le soutien qu'elle nous apporte. Par bonheur, l'ASP jouit d'une base financière très saine – le résultat d'une stratégie financière claire menée pendant plusieurs années.

■ Un grand merci

Au nom de toute l'équipe, je tiens à remercier tous les membres, toutes les personnes s'engageant à titre honorifique et bénévole, ainsi que tous les comités pour leur engagement généreux et méritoire au profit de nos membres et des clubs en fauteuil roulant. Nos sponsors, annonceurs et supporters méritent un grand merci, ils nous permettent d'accomplir notre tâche dans l'intérêt des per-

Fête centrale 2010
à Dietikon



sonnes atteintes de paralysie médullaire en Suisse. J'aimerais également remercier nos organes, l'assemblée des délégués et notre comité central présidé par Christian Betl pour leur soutien et la confiance qu'ils nous témoignent. Mes remerciements s'adressent enfin à tous les collaborateurs et collaboratrices qui jour après jour accomplissent avec un grand plaisir un excellent travail au service de nos membres.

Vous trouverez dans les pages suivantes les rapports d'activités individuels, puis les paramètres financiers et un court commentaire sur l'état des comptes, ainsi que d'autres indicateurs budgétaires et un bref curriculum vitae de nos membres du comité et du comité directeur. De plus amples informations sur la gouvernance d'entreprise et l'ASP sont sur www.spv.ch.

*Thomas Troger, dr en droit
Directeur ASP*

30 ans au service des paraplégiques

En 2010 également, des projets intéressants et importants ont été mis en œuvre dans les différents services de l'administration centrale. Ces services n'offrent pas seulement des prestations de haute qualité à nos membres, mais ils soutiennent activement les cinq départements de l'ASP dans leur mandat de prestations. 2010 était notamment consacrée aux activités liées à la célébration des 30 ans de l'ASP.

■ Secrétariat de direction et ses services

Le secrétariat de direction et ses services restaient également en 2010 le point névralgique pour nos membres et clubs en fauteuil roulant. Il est la plaque tournante pour les questions et les souhaits qu'il traite lui-même dans la mesure du possible. Une aide simple et rapide reste la principale devise. Il va sans dire qu'en cas de nécessité, le secrétariat fait appel à des experts appropriés dans le domaine en cause.

Prestations de services pour les clubs en fauteuil roulant

Une étape importante a été franchie en 2010 avec l'introduction du «Portail RIA». Grâce à cette plate-forme internet, les clubs en fauteuil roulant peuvent traiter et gérer eux-mêmes leurs listes d'adresses. Cela facilite énormément leur travail étant donné que les données sont disponibles à tout moment et qu'elles peuvent être gérées à partir d'un seul poste. Du coup, la qualité des données est améliorée car de nombreux membres annoncent leur changement d'adresse directement à leur club. C'est ainsi que les clubs ont pu effectuer sans difficultés les envois postaux en 2010.

L'assistance dans les travaux de reporting à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est une prestation de services importante. Nos contrats de prestations avec l'OFAS sont une partie intégrante de la sécurité financière. Toutefois, l'ASP ne peut pas appliquer seule

ces contrats et a conclu des sous-contrats de prestations avec les clubs qui se chargent d'appliquer les parties importantes de ces contrats. L'OFAS demande bien sûr un reporting détaillé de nos prestations et de celles des clubs. Le Secrétariat de direction aide les clubs dans ces travaux et coordonne l'information en faveur de l'OFAS.

L'année dernière s'achevait le délai prévu pour la suppression de la catégorie de membres individuels. Afin de renforcer les clubs en fauteuil roulant, tous les membres actifs sont dirigés dans les clubs. La majorité des paralysés médullaires qui étaient jusqu'à présent directement affiliés à l'ASP avaient jusqu'à la fin de l'année pour s'inscrire dans un club de leur choix. Sans réponse de leur part, nous leur avons envoyé un rappel. Nous regrettons que malgré tous nos efforts, quelques membres aient décidé de partir. Toutefois, le nombre des membres a légèrement augmenté l'année dernière, il est passé de 10799 à 11198.

En coopération avec des partenaires, l'équipe propose également des services aux membres. Ces services très appréciés sont par exemple, les EURO-clés (accès aux installations pour handicapés dans toute l'Europe) ou les rabais de flotte. Cette prestation permet aux membres de bénéficier d'un rabais de l'importateur général lors de l'achat d'une voiture neuve.

■ Sponsoring

La fidélité de nos partenaires, sponsors et supporters est très importante pour nous. En 2010, la plupart des accords existants ont été prolongés et même développés. En outre, avec la SUVA et le pool d'entrepreneurs Bâle, nous avons trouvé de nouveaux partenaires et sponsors. L'augmentation des donations est également réjouissante. En outre, nous avons reçu pour nos 30 ans d'existence un don considérable de la part d'un établissement financier. L'ASP tient à remercier tous ses partenaires pour la confiance qu'ils lui témoignent et pour la bonne collaboration.

■ Marketing et Communication

L'année a commencé avec la préparation du 30ème anniversaire. La date du jubilé avait été fixée au 27 avril 2010: L'ASP a célébré ses 30 ans d'existence en tant qu'association d'entraide et organisation faïtière avec ses 27 clubs en fauteuil roulant et des représentants du monde politique et du monde des affaires de Lucerne. Ce fut l'occasion idéale de porter un regard rétrospectif sur ses réalisations.

Les 30 ans de l'ASP



Un petit film créé pour l'occasion a montré aux invités dans quelle mesure la vie des personnes touchées avait évolué au cours des trois dernières décennies. Ce qui à l'époque était une véritable innovation technique est aujourd'hui chose normale et fait partie du quotidien (www.spv.ch/fr/galerie_de_photos_et_de_video/). Cette rencontre a également permis de se remémorer ensemble d'anciens souvenirs et d'exprimer ses espoirs pour l'avenir.

Notre travail de relations s'est également poursuivi de manière cohérente en 2010. Des communiqués de presse, plus de 250 bulletins d'information sur notre site Web ou notre participation à certains événements, nous permettent de faire passer notre message, non

seulement auprès des membres mais aussi auprès d'un large public pour qu'il comprenne nos préoccupations. Ainsi, par exemple, environ 6 000 intéressés se rendent tous les mois sur nos pages Web qui offrent une très vaste gamme d'informations et de connaissances. Ce travail d'information est la base fondamentale de la mise en œuvre de notre vision c'est-à-dire l'intégration des paralysés médullaires dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

Lorsque nous souhaitons élargir ou approfondir le tissu de connaissances de nos membres, le magazine Paracontakt est le support de communication idéal. Cette année encore, nous nous sommes efforcés de présenter les nouvelles tendances, les dernières avancées ou idées et de régulièrement faire le portrait de personnalités intéressantes qui ont accompli quelque chose de spécial.

Nos publications



Sur le plan du marketing, les différents départements ont reçu notre appui pour la création et la préparation de brochures, flyers, invitations ou dossiers attrayants ou instructifs. Cela comprend également la réalisation en interne du matériel didactique de nos cours et formations.

■ Management de la qualité

Après avoir reçu l'an dernier les 4 étoiles de distinction de l'EFQM de la part de la SAQ (Swiss Association for Quality), il était nécessaire de poursuivre cette dynamique en 2010. Bien sûr, l'évaluation nous a également montré les potentiels d'amélioration et les risques que comporte notre approche. Par conséquent, forts de l'enseignement de l'adage «qui n'avance pas recule», nous avons continué à perfectionner et à développer notre système. Pour répondre à cette ambition, depuis cette année tous les nouveaux employés suivent un cours d'une journée sur le management de la qualité et sont fortement sensibilisés à notre philosophie de l'excellence.

■ Travail politique

En 2010, le travail politique de l'ASP s'est concentré sur les prochaines étapes de l'assainissement de l'AI. La conférence donnée par le directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Yves Rossier, invité à l'Assemblée des délégués de l'ASP à Nottwil, a permis d'éclaircir certains points, en particulier les mesures visant à réduire les prix des moyens auxiliaires.

*Yves Rossier
à l'assemblée des
délégués de l'ASP*



Le Conseil fédéral ne s'est pas encore prononcé sur les propositions du Département fédéral de l'intérieur (DFI) concernant la révision 6b de l'AI, c'est-à-dire le deuxième volet de la 6e Révision-AI, et le

message à l'adresse du Parlement n'est pas encore disponible. Sur ce point, l'ASP a déposé sa propre prise de position et a participé à la rédaction du texte de la consultation de la DOK. Les mesures proposées, en particulier la transition vers un système de rentes linéaire, seraient associées à des pertes de rentes. Il s'agit d'une proposition visant uniquement à épargner. En collaboration avec d'autres organisations pour les personnes handicapées, l'ASP entend lutter contre cette proposition et n'hésitera pas à soutenir un éventuel référendum.

Concernant la révision en cours de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA), l'ASP reste attentive notamment pour ce qui est de la rente de veuf ou de veuve pour les proches aidants. En 2009, l'ASP avait mandaté Hardy Landolt LL.M, PD Dr. en droit, avocat et notaire, et intervenant à l'Université de Saint Gall pour qu'il procède à une expertise sur «l'assurance sociale du proche soignant». Cette étude souligne les lacunes du système actuel de LAA en matière de rente de veuve et émet plusieurs propositions d'amélioration de la protection sociale des proches aidants. Ces résultats ont également guidé l'action politique de l'ASP cette année.

Par ailleurs, le 7 septembre 2010 un groupe de travail interne à l'ASP et dirigé par Urs Styger a également été mis en place pour se pencher sur la politique sociale. Les membres de ce groupe sont des personnes en fauteuil roulant qui s'intéressent à la politique et ont des connaissances en droit de l'assurance sociale. Ce groupe de travail a pour but de donner une nouvelle impulsion à l'activité politique de l'ASP et d'ancrer les acquis de base. Lors de la première réunion, le projet de prise de position à la consultation relative à la révision 6b de l'AI a été discuté et son approbation a été adressée au Comité central. L'assurance sociale des proches aidants a été qualifiée de problème majeur.

*Evelyn Schmid
Marketing et Communication*



Des personnes touchées aux personnes touchées

Le nouveau service Conseils Vie existe désormais depuis plus d'un an. 2010 a été l'année de l'intégration et de la formation des nouveaux employés qui forment actuellement une équipe de huit personnes (toutes à temps partiel). L'extension du département et l'augmentation des effectifs nous a permis de répondre plus rapidement et avec encore plus de professionnalisme, à la demande croissante en matière de conseils spécifiques pour les problèmes des paralysés médullaires.

Le cœur de métier du département Conseils Vie et plus particulièrement du service extérieur consiste d'une part à être le premier contact pour les paralysés médullaires et d'autre part à acquérir de nouveaux membres.

Service extérieur

Les personnes qui, frappées par le destin, doivent soudain envisager leur avenir dans un fauteuil roulant, reçoivent au cours de leur première rééducation, une avalanche d'informations qu'il faut assimiler tout en faisant face aux nombreux changements. Les collaborateurs extérieurs de l'ASP – eux-mêmes en fauteuil roulant – sont des interlocuteurs importants pour ces gens, quels que soient le centre de rééducation où ils se trouvent ou la région linguistique d'où ils viennent. Les premiers entretiens se font dans la clinique et ils visent à mettre en place une relation de conseil et d'accompagnement qui durera toute une vie.

Dans la mesure où l'ASP travaille depuis plus de 10 ans selon le modèle de management de la qualité EFQM, nous tenions aussi à ancrer cette méthode de travail au sein de l'équipe de Conseils Vie et à la développer en permanence. Une formation continue interne

a permis d'instruire les nouveaux collaborateurs et plus particulièrement de perfectionner nos représentants de Suisse romande et du Tessin. Il est important de renforcer la philosophie de l'ASP, car elle nous incite à être encore plus axés sur les besoins, à travailler de manière encore plus efficace et à fournir une qualité encore plus élevée pour nos membres.

Du fait de l'abandon de l'adhésion individuelle, nous étions très occupés en fin d'année à contacter les derniers membres individuels et à leur trouver le club en fauteuil roulant qui leur convenait. Ces discussions ont mis en évidence les préjugés qu'avaient beaucoup de membres à l'égard de la vie du club. Souvent, les activités culturelles et sociales des clubs étaient méconnues et de nombreux membres avaient renoncé à adhérer à un club parce qu'ils ne pratiquaient pas de sport. Maintes et maintes fois nous leur avons expliqué qu'ils pouvaient aussi être membres par simple solidarité. Nous sommes conscients qu'il y aura toujours des membres qui ne veulent pas ou ne peuvent pas participer activement aux activités du club. Mais ils devraient malgré cela être en mesure de bénéficier des services de l'ASP grâce à une adhésion à un club.

Événements associatifs des clubs RC Biel et RC Fribourg



■ Collaboration avec les clubs en fauteuil roulant

Cette année comme à l'avenir, nous avons soutenu les clubs en fauteuil roulant chaque fois que cela était possible. Pour les clubs, il est toujours difficile de trouver des gens disposés à travailler pour

le comité, ou pour d'autres activités. Lorsque nous adressons de nouveaux membres à un club, nous précisons systématiquement si la personne est susceptible d'accepter certaines fonctions sportives ou administratives, et s'il vaut la peine de la motiver dans ce sens. Par ailleurs, il convient de faire l'éloge du rôle de «parrain» qu'attribuent certains clubs à des personnes chargées d'accueillir et d'encadrer les nouveaux membres pour leur garantir un bon départ dans la vie associative.

En 2010, nous avons de nouveau tenté de participer à chaque Assemblée générale des clubs. Pour nous, il s'agit toujours d'un événement important, l'occasion de rencontrer la direction du club et un grand nombre de membres, ainsi que de recueillir les réactions, qu'elles soient négatives ou positives.

■ **Coopération avec les centres régionaux de réadaptation**

Nos collaborateurs extérieurs entretiennent depuis des années, d'excellentes relations avec les centres de rééducation CSP de Nottwil, Rehab de Bâle, la clinique universitaire de Balgrist et la clinique Suva de Sion. Cette coopération a pu être améliorée en continu avec comme objectif permanent, d'offrir le meilleur des services aux personnes concernées. Par exemple, le département Conseils Vie, qui dispose de son propre bureau dans la clinique Suva de Sion, est très bien ancré dans cette région et sa coopération avec les services hospitaliers locaux bénéficie grandement à nos membres. En 2010, nous avons décidé de renforcer la coopération avec la clinique universitaire de Balgrist. En effet, nous tenons absolument à tisser les premiers liens avec nos nouveaux membres dès la première rééducation. Nous aimerions d'ailleurs remercier toutes les personnes impliquées de leur précieuse et chaleureuse coopération.

Vie privée et vie professionnelle

L'ASP souhaite que tous ses membres au chômage ou sur le point de l'être, soient en contact avec un interlocuteur professionnel. C'est la raison pour laquelle en 2010, un nouveau ressort nommé «Conseils Vie» a vu le jour. Pour pouvoir offrir des conseils professionnels et un service de placement, l'ASP a conclu un partenariat stratégique avec la Fondation IPT-Intégration pour tous. C'est en effet l'une des rares organisations dont le succès dans ce domaine est reconnu dans toute la Suisse, car grâce à ses 10 500 entreprises partenaires, IPT dispose d'un vaste réseau qui lui permet chaque année de trouver un emploi ciblé à plus de 100 employés dans toutes les régions linguistiques.

Par ailleurs, nous poursuivons les négociations avec diverses assurances sociales en faveur du soutien de nos membres qui sont sortis du marché du travail. Notre objectif est d'offrir à nos membres qui ont besoin de conseils et d'un appui professionnels, un service compétent permettant de trouver des solutions à long terme.

*Erwin Zemp
Chef du département Conseils Vie*



La fascination du sport

En sport de compétition, l'athlète qui ne misera pas TOUT sur le sport, n'aura à l'avenir aucune chance de répondre aux exigences toujours croissantes. Cette mise en garde a été prononcée plusieurs fois en 2010. Christoph Kunz a tout misé sur le sport et il a remporté la médaille d'or dans la discipline reine des sports d'hiver – la descente – aux Paralympiques de Vancouver. Nous avons lancé le projet «Para Top Athletes» afin de créer un environnement optimisé pour que les athlètes de haut niveau puissent s'investir totalement dans leur discipline.

Le présent rapport annuel détaillé du Sport suisse en fauteuil roulant (SSFR) souligne bien l'étendue de notre rayon d'action et les efforts que nous mettons en œuvre pour couvrir tous les besoins du sport en fauteuil roulant dans les meilleures conditions possibles. Cela commence par le soutien aux clubs grâce à des responsables bien formés, passe par le sport pour tous avec un programme de cours qui essaie de prendre toutes les attentes en compte, va de la promotion ciblée de la relève avec un soutien à la formation jusqu'à l'encadrement des sportifs de haut niveau. Remplir de telles missions de manière compétente nécessite des ressources humaines. Le 1er juillet 2010, Martin Wenger a donc été engagé (à temps partiel) comme assistant pour le sport de compétition.

Les bonnes conditions d'entraînement constituent la base de la réussite sportive. Le plancher en bois de la salle de sport a permis de réunir les conditions pour les sports d'intérieur et de s'aligner sur les niveaux internationaux. L'approbation du projet de la nouvelle piste «Mondo» constitue également une nouvelle avancée. La Fondation suisse pour les paraplégiques mérite à ce sujet, un grand merci pour ce soutien. Certaines nations ont déjà manifesté leur intérêt pour organiser des camps d'entraînement à Nottwil.

Il nous sera donc possible de nous comparer aux autres performances internationales à partir de Nottwil, sans avoir à nous déplacer outre-Atlantique.

Sport pour tous

■ Programme d'hiver

Les sports de neige – et surtout le ski alpin – sont très appréciés par de nombreux membres de l'ASP. Tous les cours ont été très bien fréquentés, d'autant que l'hiver et les conditions de neige étaient excellents. Les moniteurs de ski de Sörenberg ont ainsi donné 1200 heures de leçons de ski.

Cours de monoskibob à Sörenberg



2010 signe également la première formation de monoskibob au Swiss Snow Happening, l'événement qui clôt la saison de l'Ecole suisse des sports de neige à Arosa, et marque un pas supplémentaire vers l'égalité dans les sports de neige. La performance d'Anita Fuhrer, de Jan Bollhalder, de Christoph Kunz et de Hans Pleisch a suscité un écho favorable dans le cercle des moniteurs de sports de neige.

Une fois encore Heinz Frei a inspiré certains athlètes à s'intéresser au ski de fond qui représente une bonne alternative hivernale au handbike et à l'athlétisme.

■ Programme d'été

Baptisée «sun, fun and SPORT», la nouvelle offre de cours a proposé pour la première fois tout le programme d'été concentré sur quatre jours au début du mois de juillet. Ce projet pilote a été très bien accueilli par les participants. Pendant ces quatre jours, 39 personnes se sont initiées au kayak, à l'aviron, à la voile, à la plongée, au tennis ou au ski nautique. Ce taux de participation élevé a dépassé les attentes et demande à être répété.

sun, fun and SPORT



■ Enfants et jeunes

Le Kids Camp a de nouveau proposé de nombreux sports attrayants. C'était par exemple la première fois que la voile était au programme. Les participants du Kids Camps ont même savouré un dîner royal préparé avec soin par Martin Soom et servi par les chefs d'équipe. Le moment fort de cette rencontre a sûrement été le tour avec les 43 side-car (!) qui avaient été mis à notre disposition gratuitement ou plus précisément en échange d'un goûter.

Fun for wheelies 2010 a eu lieu à Soleure, la ville au bord de l'Aar, et bien entendu une promenade en kayak sur la rivière était au programme.

Fun for wheelies



Le camp Time Out qui s'est tenu à Disentis avait pour thème «Sport et cuisine». Pendant une semaine, les participants ont vécu ensemble comme dans une petite communauté.

Un cours de natation pour les enfants a régulièrement lieu sous la direction d'Esther Zünd-Pleisch. Une dizaine d'enfants et de jeunes peuvent y prendre part.

■ Clubs en fauteuil roulant

En 2010, les responsables de la formation ont inspecté plusieurs responsables de cours qui achevaient un niveau de formation avec une leçon-test. Grâce à cela et aussi à d'autres visites, il a été possible d'avoir une bonne vue d'ensemble des entraînements tout en entretenant d'enrichissantes conversations qui ont permis de recueillir quelques suggestions pour le travail de l'association.

Développement du sport

■ Formation

A l'exception du module «jeux de renvoi», les huit modules de formation ont pu être donnés avec 7 à 16 participants. Les sujets proposés traitaient de la théorie de l'entraînement, de la nutrition dans le sport, des idées de jeux et des compétences sociales.

Un vaste portfolio de formation



Comme chaque année, deux modules de base ont été brillamment dispensés. Les formulaires de satisfaction oscillent toujours entre «bon» et «très bon». Grâce à la reconnaissance d'expert obtenue par Karin Suter, Martin Wenger et Thomas Hurni en sport des adultes (esa), l'ASP dispose d'une bonne équipe pour l'enseignement des modules esa. Les négociations contractuelles avec l'OFSPPO ont abouti en décembre 2010. Le niveau formel a été clarifié et mis au point afin que la formation de moniteur esa puisse remplacer dès 2011, les modules de formation de l'entraîneur SSFR de niveau 2.

L'ASP continue à être partenaire de Swiss Olympic pour la formation en management de club (FMC). Malheureusement le programme 2010/2011 de cette formation n'a pas pu avoir lieu faute de participants.

■ Espoirs

Camps d'entraînement

Le camp d'entraînement (pâques, été et automne) a permis aux athlètes de la relève de s'entraîner dans les meilleures conditions. Comme à l'accoutumée, ce camps polysportif est l'occasion de pratiquer d'autres sports en parallèle avec la discipline principale.

Rencontre des talents à Tenero (3T)

Les jeunes athlètes en fauteuil roulant titulaires de la Swiss Olympic Talentcard s'entraînent en début d'été à la rencontre des talents à Tenero de Swiss Olympic. En plus de conditions optimales d'entraînement, l'échange entre les jeunes talents permet de promouvoir l'égalité dans le sport.

Camps d'entraînement à Brigues 2010



«Future Rolli» et «Para Talents»

Plusieurs jeunes ont pu profiter des projets de promotion de la relève tels que «Future Rolli» et «Para Talents». Dans le cadre du programme de promotion «Future Rolli», 17 athlètes ont reçu un soutien financier et d'encouragement. Ces 17 sportifs pratiquent le handbike, l'athlétisme, le ski alpin, le tennis et tennis de table. Le basket-ball et le rugby ont été pris en charge avec des projets liés aux résultats.

Concernant le projet «Para Talents», 10 athlètes des disciplines basket-ball, handbike, athlétisme, ski alpin, tennis et tennis de table ont bénéficié du soutien et du financement de SSFR.

Pour la sélection des athlètes du cadre junior et Espoirs, SSFR utilise une forme adaptée de la méthode de sélection «piste» (pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur) de Swiss Olympic. Plusieurs CT ont donné leurs appréciations si bien que la mise en place pourra avoir lieu en 2011.

Championnats du monde junior d'athlétisme IWAS 2010

Ils se sont déroulés du 20 au 25 août à Olomouc. 12 athlètes ont pris part à ces compétitions bien organisées. La Suisse a pu féliciter quatre champions du monde juniors, de nombreux détenteurs de médailles d'argent et de bronze ainsi que d'exceptionnelles performances.



Nouvelle structure en ski pour la relève

En raison des nouvelles règles de compétition d'IPC (Comité International Paralympique), les jeunes skieurs de talent ne peuvent plus prendre part aux courses de Coupe d'Europe aussi facilement qu'avant. Désormais, tous les skieurs doivent obtenir les points nécessaires aux Level-Races avant d'être autorisés à courir en Coupe

d'Europe. En raison de ce changement, PLUSSPORT et Sport suisse en fauteuil roulant travaillent plus étroitement ensemble depuis l'automne dans le domaine du ski. Un nouveau groupe d'entraînement «Level-Race» a été formé. Il réunit différents skieurs ambitieux, assis et debout qui entendent bien traquer les points IPCAS.

Sport de compétition et formation

Plusieurs jeunes athlètes en fauteuil roulant ont été accompagnés par SSFR dans leur formation de sorte que la juxtaposition du sport et de l'école ou de la formation puisse être améliorée. En plus des écoles de sport (Swiss Olympic Partnerschools ou Swiss Olympic Sports Schools) d'autres prestataires de formation offrent également des cursus permettant la compétition sportive.

Matériel de sport

SSFR renouvelle ou complète régulièrement le matériel de ski destiné au prêt qui est entreposé à Sörenberg. Les 30 mono ou dualski-bobs et les quelque 70 skis sont entretenus ou remis en état grâce à la dextérité de Bruno Alessandri. Les participants au cours disposent ainsi d'un excellent équipement.

Pour les jeunes athlètes, SSFR possède un stock limité de fauteuils roulants de course et de handbikes qui peuvent être empruntés. En cas de besoin, Paul Odermatt ajuste les engins pour qu'ils soient parfaitement adaptés aux athlètes de la relève.

Notre assortiment s'est enrichi de bâtons de curling qui sont mis à la disposition des clubs pour les cours d'initiation.

Pour tous les équipements sportifs qui sont loués, une participation aux frais est demandée aux utilisateurs qui contribuent ainsi à financer les coûts de réparation et d'entretien.

Sport de compétition

Le grand rendez-vous de l'année, les **Paralympiques d'hiver de Vancouver**, a eu lieu très tôt. Avec les deux médailles (or en descente et argent au slalom géant) de Christoph Kunz, cet événement a été très fructueux pour nous. D'ailleurs, Christoph Kunz a achevé l'année avec un autre moment fort; sa première nomination à l'élection du sportif handicapé de l'année 2010.

*Christoph Kunz
à Vancouver (g),
Badminton CM 2010
à Filzbach (d)*



Dans les disciplines d'été, les premiers préparatifs en vue des Paralympiques 2012 ont commencé cette année: Les programmes des qualifications et les concepts de sélection doivent être créés. Dans certains sports, les résultats de 2010 comptent pour les places quota. Notre objectif - que chaque année une compétition à titre ait lieu en Suisse - a été atteint grâce aux CE de Badminton (du 21 au 23 mai 2010 à Filzbach GL).

Le concept de sport de compétition dont le nom de projet est «Para Top Athletes» a finalement été mené à son terme et sera mis en œuvre dès le début 2011. Il permettra de mieux soutenir et encadrer 12 sportives et sportifs en fauteuil roulant de haut niveau pour leur donner de meilleures chances de s'imposer face à l'élite mondiale.

Compétitions à titre avec participation suisse

Lors des **CE de badminton à Filzbach SUI**, nos athlètes ont pu profiter de l'avantage de jouer à domicile. Des médailles ont été gagnées: deux pour Karin Suter (or W2 simple et argent W3 double) et deux aussi pour Sonja Hasler (bronze W2 simple et argent W3 double). Yousef Hussein a remporté le bronze en double et l'argent en double mixte, à chaque fois avec un partenaire international.

Le meilleur résultat obtenu aux **CM de Tir à Zagreb CRO** revient à Patrik Plattner amputé du bras et classé au 8e rang. Hans-Peter Steffen était le seul athlète en fauteuil roulant qualifié. Son meilleur résultat, 20e au classement, a été décevant.

*Concentration au
tir et au tir à l'arc*



Le **CE de Tir à l'arc à Vichy FRA** a été plus fructueux: Horner Philippe a remporté le titre de double champion d'Europe (en individuel compound open et par équipe avec Olivier Gradel et Martin Imboden). Magali Compte a terminé une bonne compétition avec une médaille de bronze (recurve).

Nos cyclistes ont remporté des résultats vraiment réjouissants: 9 médailles individuelles et la médaille de bronze par équipe (Ursula Schwaller, Heinz Frei, Jean-Marc Berset) obtenues aux **CM de paracyclisme à Baie-Comeau CAN**: Ursula Schwaller (WH2) 2x or,

Jean-Marc Berset (MH2) 2 x or, Sandra Graf (VP3) 2 x argent, Heinz Frei (MH2) 2 x argent et Lukas Weber (MH2) bronze dans la course sur route, ont été les acteurs les mieux récompensés. Le triple triomphe dans la course sur route MH2 a été particulièrement remarquable: Les organisateurs n'avaient même pas prévu assez de drapeaux suisses puisqu'il en manquait un que par bonheur, la délégation a pu leur fournir.

Au **CE de ski nautique à Recetto ITA**, contre toutes attentes, Christophe Fasel n'a pas réussi dans sa spécialité, tricks. Il a malgré tout décroché la médaille d'argent et a remporté le bronze au classement général (Jump+Tricks+Slalom).

Nos joueurs de basket-ball ont très bien joué au **CE-B de Basket-ball à Brno CZE** et ils ont brillamment assuré leur retour en Division A.

La réussite suisse contre l'élite mondiale



Aux **CM de tennis de table à Gwangju KOR**, Silvio Keller a atteint une bonne 7e place au classement. Il est vrai que ses objectifs étaient encore plus élevés, mais ce résultat lui permet de s'imposer dans le classement mondial, ce qui est un bon point de départ pour les qualifications aux Paralympiques.

L'équipe de curling dans sa nouvelle composition, a raté les qualifications des **CM au tournoi à Lohja FIN**. Néanmoins, il y a eu quelques signes positifs, après la performance désastreuse aux Paralympiques de Vancouver.

Concernant les **Commissions techniques (CT)**, il faut signaler que: Stefan Donner a dirigé provisoirement (et avec succès) l'équipe nationale de basket-ball au CE-B.

Le nouvel **entraîneur national** de la CT de **curling** est Stefan Pfister. Avec son équipe, il poursuit énergiquement son objectif: se qualifier pour les Paralympiques de Sochi 2014.

Le **handbike** a aussi un nouvel **entraîneur national**: René Savary qui parallèlement à son engagement chez nous, est aussi entraîneur national à Swiss Cycling.

Maintenant qu'il a acquis une longue expérience d'athlète, le nouveau Chef CT de **Ski alpin** Thomas von Däniken est maintenant disponible pour des fonctions administratives. Un grand merci à tous les collaborateurs et collaboratrices bénévoles des CT!

2011 sera une année décisive avec des grandes rencontres internationales et une chasse ouverte aux places quota pour les Paralympiques. En outre, le projet Para Top Athletes devra être renforcé.

En aucun cas nous ne devons oublier le fondement de ces nombreux succès et le travail que cela implique. Tous les proches, le personnel d'encadrement et les aides, les entraîneurs et les coaches ainsi que tous les collaborateurs méritent un grand merci. Nous avons conscience que notre succès n'est possible que grâce à ce formidable soutien.

Ruedi Spitzli
Chef du département Sport suisse en fauteuil roulant



Pour tous les goûts

L'année 2010 a été une année de consolidation de nos travaux de 2009 consacrés au thème de la qualité. Nos objectifs visaient, entre autres, l'élaboration d'un nouvel accord de coopération avec Stocker Voyage (TUI) Lucerne et la promotion des cours de sensibilisation pour les professionnels du tourisme et les entreprises intéressées. En outre, il nous importait de nous consacrer à notre activité de base, à savoir la planification et l'organisation d'offres de loisirs variées pour nos membres.

■ Collaboration avec Stocker Reisen (TUI) Lucerne

Le cœur de métier de notre bureau de voyages reste l'offre sous forme de voyages en groupe et vacances pour tétraplégiques. Il va de soi que les conseils individuels font partie de ce travail. Ces dernières années, les piétons étaient toujours plus nombreux à s'adresser à nous pour des voyages d'affaires ou individuels. Nous n'avons pas pu ni voulu développer davantage nos services avec les ressources disponibles. Pour que nous puissions continuer à nous consacrer à notre activité principale, nous avons décidé de céder des clients, principalement les piétons, à notre partenaire TUI. C'est pourquoi un nouveau contrat a été établi pour l'ASP l'année dernière, et nous avons eu en outre la possibilité de négocier d'intéressantes conditions d'achat pour les collaborateurs et collaboratrices du Groupe suisse des paraplégiques.

■ Voyages en groupe

Sur les 14 voyages en groupe prévus, 11 ont pu avoir lieu. N'ont pas pu se concrétiser, le voyage des supporters pour les Paralympiques d'hiver à Vancouver, le voyage de découverte au Kenya et la semaine Swisstrac dans les environs de Bâle. En revanche, les voyages à St-Petersbourg, en Thaïlande, Tunisie, Marrakech et pour d'autres destinations ont pu avoir lieu. Lors du dernier voyage cité, notre

responsable de groupe a dû maîtriser une situation difficile. En effet, une personne accompagnante a été victime d'une crise cardiaque lors du vol de retour. L'avion dut donc faire escale en Espagne pour que le patient en danger de mort puisse être conduit à l'hôpital. Son épouse, une tétraplégique, poursuit le voyage jusqu'en Suisse avec le groupe. Notre responsable de groupe est resté en Espagne avec le patient jusqu'à ce qu'il soit transporté en Suisse quelques jours plus tard par la Rega. Cet exemple montre la flexibilité et la spontanéité dont doivent faire preuves nos responsables de groupe.

■ Voyages tetra

Sur les douze voyages tetra planifiés, 11 se sont concrétisés. Les voyages à Berlin et en Croatie ont rencontré un franc succès. Pour le voyage à Berlin, grâce à la bonne collaboration avec la compagnie d'aviation Swiss, nous avons même pu voyager avec huit personnes en fauteuil roulant au lieu des six prévues. Egalement très appréciés sont une fois de plus les voyages avec nos cars adaptés et gérés par Eurobus. À la demande de nos clients, nous veillons à ce que les

Semaine Tetra à Berlin



déplacements jusqu'aux destinations ne durent pas trop longtemps. Cela est d'autant plus surprenant que c'est précisément le voyage à Fribourg en Brisgau qui n'a pas pu avoir lieu.

■ Satisfaction client

En général, nous enregistrons un très haut niveau de satisfaction. Nos sondages et les nombreuses impressions positives qui nous parviennent montrent que nous sommes sur la bonne voie. Pour autant, nous ne nous contentons pas seulement de maintenir le niveau élevé de satisfaction, mais faisons en sorte de l'améliorer constamment. L'entreprise est certes ambitieuse dans les cours de sensibilisation et Paradidact où nous atteignons déjà un taux de satisfaction de 95%.

Cours de sensibilisation pour une meilleure intégration des personnes souffrant de paralysie médullaire



■ Manifestations

Nos manifestations devraient répondre aux souhaits et besoins de nos membres. Les concerts et les divertissements n'ayant pas attiré grand monde ces dernières années, nous ne les proposons plus ou très rarement. Le concert avec «Early Harlem Swiss Project» valait

pourtant le déplacement. Seule une centaine de personnes ont assisté à ce concert à Nottwil, mais elles ont beaucoup apprécié le niveau musical élevé de ce concert de jazz.

La rencontre d'hiver à Egerkingen en janvier a de nouveau été un grand moment pour toute l'équipe. Le nombre élevé de participants qui ont pris part activement à la manifestation nous prouve que ce rendez-vous reste très apprécié. Beaucoup de participants nous remercient chaque fois de vive voix ou par écrit.

On se retrouve chaque année à Egerkingen



Notre «Rencontre photo» est aussi très appréciée, qui nous donne l'occasion de faire une rétrospective des voyages entrepris au cours de l'année et de présenter le nouveau catalogue de vacances. Ce rendez-vous est également important puisque nous avons le temps de nous consacrer à nos clients et de faire une analyse critique de nos idées et de nos prévisions ou de nous conforter dans notre entreprise.

Lors de notre marché de Noël, ce sont déjà 14 membres qui ont exposé ou vendu leur artisanat ou leurs réalisations culinaires. Bien qu'il y ait eu moins de visiteurs qu'en 2009, le week-end a quand

même été une réussite. Ce marché est important, d'une part parce que nos membres ont la possibilité de présenter leurs travaux en partie d'un niveau très élevé et d'autre part, parce que c'est un espace d'échange d'idées entre eux et avec les visiteurs.

Une journée particulière a été celle du vol à bord d'un avion ultra-léger dans le Jura français. Une fois de plus, quelqu'un d'entreprenant a donné la possibilité à nos membres de concrétiser leur envie de vivre quelque chose d'extraordinaire. Les participants ont apprécié leur vol qui a duré une heure environ par d'excellentes conditions météorologiques et une parfaite visibilité.

*Marché de Noël
au CSP et journée de
vol ultra-léger
dans le Jura français*



■ Cours

Nous consacrons une grande partie de notre temps au domaine des relations publiques. Notre propre moyen didactique «Paradidact» qui est déjà sur le marché depuis 1999, a perdu une certaine popularité. Les universités se montrent toujours très intéressées par nos cours. Cela nous convient parfaitement car les nouveaux enseignants apprennent à connaître dès le début de leurs activités scolaires les possibilités offertes par les moyens didactiques. De nombreux enseignants organisent dans leur école des semaines thématiques et louent chez nous la boîte de moyens auxiliaires et des fauteuils roulants. Il nous est arrivé à plusieurs reprises l'année dernière, d'avoir loué les 28 fauteuils roulants qui sont à notre disposition.

Afin d'améliorer la sensibilisation du public et pour répondre aux questions toujours soulevées par les entreprises, nous avons développé ces dernières années, avec Paradidact, de nouveaux modes d'applications que nous proposons sous forme de cours de sensibilisation. De tels cours ont fait l'objet d'une demande croissante pendant l'exercice écoulé. Le département Culture et loisirs ne peut accomplir seul cette importante tâche, c'est pourquoi nos collègues du département Conseils Vie y sont également impliqués.

Les cours pour volontaires restent très importants pour nous. Nous avons toujours assez de volontaires pour les voyages, et donc pour les cours où ils reçoivent les informations essentielles sur les soins aux paralysés médullaires et sur notre organisation.

■ Rollihotel

Grâce à l'excellent travail fourni par deux membres, nous avons pu retenir 200 nouveaux hôtels en 2010. Nos inspecteurs d'hôtels étant eux-mêmes en fauteuil roulant, nous pouvons nous fier aux indications qu'ils ont récoltées pour nous. La qualité de nos informations s'en trouve dès lors améliorée. Toutefois, nous allons remanier notre site et le compléter par certains éléments de nos clients.

■ Personnel

Notre équipe est composée en majorité de collaboratrices et de collaborateurs de longue date. Ils jouissent d'une expérience qui leur permet de travailler très efficacement. Cette année, une collaboratrice du bureau de voyages a quitté son poste. Par chance, nous avons pu combler cette vacance.

*Urs Styger
Chef du département Culture et loisirs*



Cas complexes

Surmonter des obstacles est un thème central pour les paraplégés médullaires. Les obstacles sont partout, également dans l'utilisation des moyens de transport de toute nature. Les droits et les obligations des compagnies aériennes à l'égard des passagers physiquement handicapés constituait le thème principal de la séance du ressort Institut de conseils sociaux et juridiques de l'an dernier, après les nombreuses plaintes émanant de membres qui se sont vu refuser le transport aérien ou ayant rencontré des difficultés, parce que le pilote ne pouvait pas garantir la sécurité des usagers en fauteuil roulant en cas de situation d'urgence. Juridiquement, un transport ne peut se faire contre la volonté du pilote, des voies de recours existent cependant en cas de tracasseries injustifiées.

Les obstacles juridiques, qu'il a été possible de surmonter dans la mesure du possible, se sont également présentés à nos membres dans d'autres domaines. Le Tribunal fédéral a été saisi de façon répétée et a statué dans plusieurs cas en faveur de nos membres. Ainsi, selon le Tribunal fédéral, une enseignante accidentée, blessée avant de prendre ses fonctions, a droit aux prestations de l'assurance-accidents parce qu'elle avait déjà préparé des travaux en vue de son activité.

L'AI a dû payer à un paraplégique les frais d'adaptation liés au handicap lors de la construction d'une maison familiale bien qu'il ait déjà touché des prestations quelques années auparavant pour l'adaptation d'un appartement en propriété. Le Tribunal fédéral a estimé que la liberté d'établissement était plus importante que la prétention de l'AI qui allait dans le sens d'une pratique administrative efficace sur le plan économique.

Dans un autre cas, l'AI a été condamnée pour avoir effectué des enquêtes médicales, alors même que dans un rapport multidisciplinaire les limites d'une paraplégie incomplète n'avaient pas été reconnues. Le fait que les médecins d'un centre pour paraplégiques remettent en question de manière convaincante les conclusions de ce rapport aurait dû amener l'AI, selon le Tribunal fédéral, à faire des éclaircissements supplémentaires et à ne pas se baser sur le rapport.

Par contre, le Tribunal fédéral a malheureusement cassé une décision d'un tribunal cantonal des assurances, selon laquelle l'AI devait prendre en charge les honoraires de l'architecte du centre Construire sans obstacles. Le Tribunal fédéral a confirmé sa jurisprudence antérieure selon laquelle ces frais ne sont pris en charge que lorsque des travaux d'aménagement entrepris en raison d'un handicap touchent la structure de la maison. Les jugements précités montrent une fois de plus qu'il vaut la peine généralement d'épuiser les voies de recours, même si les chances de succès sont souvent difficiles à évaluer.

En plus de représenter les membres dans des litiges, notre tâche a consisté en grande partie cette année également à conseiller les patients au CSP. Par bonheur, le service social de la clinique Suva de Sion et le Centre pour paraplégiques de la Clinique universitaire de Balgrist ont de plus en plus recours à nos services. En outre, une conférence a été tenue à la Clinique Suva de Sion sur l'évaluation de l'invalidité du point de vue juridique chez les paraplégés médullaires; elle a été suivie avec grand intérêt.

*Michael Weissberg, docteur en droit
Chef du département Institut de conseils sociaux et juridiques*



Tous sans obstacles

Parfois la notion de logement sans obstacles garde encore un arrière goût de «droit des handicapés». On s'imagine alors des architectures stériles et des équipements hospitaliers. Chez certains, cela déclenche une réaction de rejet. Ils ont l'impression que cela n'a rien à voir, mais absolument rien à voir avec leur vie. Pourtant, la construction sans obstacles personnalise l'habitat et s'adapte à ses occupants dans les différentes phases de leur existence. Elle signifie justement: le plus de liberté possible pour se mouvoir aisément dans ses propres murs.

«L'absence d'obstacle» commence dans la tête! C'est alors qu'il y a véritablement prise de conscience de l'espace, des besoins de place et des besoins individuels dans la vie et le logement. «L'absence d'obstacle» est synonyme de mobilité et d'autonomie dans toutes les phases de la vie. Cela exige souvent quelques considérations dont il faut tenir compte dès la planification et auxquelles on pourra avoir recours si nécessaire.

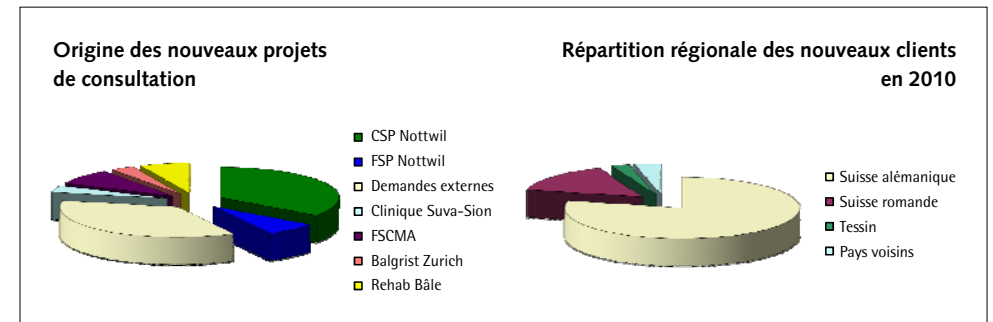
Dans la mesure où bien souvent cela n'a pas été mis en place dans l'immobilier suisse, l'année a été marquée partout en Suisse, par d'innombrables adaptations de logements et d'espaces de travail pour les personnes ayant un handicap physique. Les nombreux feedbacks positifs montrent que nous avons pu être utiles dans ce domaine et que nous continuerons à l'être.

■ Consultations individuelles en construction

En 2010, notre principale activité a été le conseil individuel en bâtiment qu'en tant qu'organe spécialisé reconnu par l'OFAS, nous sommes en mesure d'offrir gratuitement aux personnes handicapées. Avec 254 nouveaux projets, le nombre de ces consultations a dépassé celui de l'année dernière. Par ailleurs, ces nouvelles consultations ont eu lieu dans 23 cantons.

Comme toujours, le Centre suisse des paraplégiques de Nottwil reste notre partenaire principal et nous avons pu jouer notre rôle dans une chaîne complète de services pour la réhabilitation des paraplégiques. Une fois encore, notre partenariat avec les hôpitaux de réadaptation (clinique SUVA de Sion, hôpital universitaire Balgrist ou REHAB-Bâle) s'est amélioré (34 projets).

Cette année, les prestations de notre centre ont été présentées à presque tous les présidents de club en fauteuil roulant au cours d'un entretien visant à faire profiter tous les membres de nos services leur vie durant.



■ Brèves consultations

En plus des consultations gratuites pour les personnes handicapées et leurs familles, en 2010, nous avons effectué tous les jours de brèves consultations (oralement ou par écrit).

■ Expertises et rapports techniques

La Fondation suisse pour paraplégiques reçoit de la part des personnes touchées, des demandes de prise en charge des frais d'aménagements. En 2010, le Centre CSO a préparé plus d'évaluations techniques au nom de la fondation et servant de base à la décision, que jamais auparavant. (2007: 10, 2008: 8, 2009: 11, 2010: 25 estimations)

■ Nouveau service: conseil au maître d'ouvrage

En plus de nos activités habituelles de planification et de réalisation, nous avons mis en œuvre un nouveau service payant répondant à un réel besoin de la clientèle. Depuis la fin de l'année 2010, nous offrons donc un nouveau type de conseil aux maîtres d'ouvrage. Nous avons en effet souvent constaté que lors de la construction de nouveaux logements en copropriété, la qualité et les délais des aménagements sans obstacles ne sont pas garantis parce que le CSO n'est en général plus impliqué après la consultation gratuite. Au moment de l'exécution des travaux, les clients sont fréquemment débordés et ne réussissent pas à faire valoir leurs exigences auprès de leurs partenaires contractuels (généralement l'entrepreneur général). Nous pouvons maintenant les y aider.

■ Gestion des biens immobiliers

Nous continuons à gérer les immeubles de la Fondation suisse pour paraplégiques et notre travail est apprécié depuis de nombreuses années. Par ailleurs, depuis le 1er juillet 2010, Felix Schärer est membre de la Commission de construction du GSP.

■ Développement durable

Au cours des dernières années, nos collaborateurs se sont largement consacrés au développement durable et aux modes de construction de l'avenir. Notre chef de projet Marcel Strasser, architecte HES, a réussi son travail de partenariat professionnel et le Centre construire sans obstacles est désormais partenaire officiel de Minergie®.

MINERGIE®
FACHPARTNER

L'importance de la construction durable n'est plus à démontrer. Notre équipe se perfectionne donc en permanence afin de pouvoir garantir à nos clients que leurs besoins seront systématiquement notés, évalués et pris en compte dans la planification.

■ Activités dans le domaine public

En plus des exposés, conférences et diverses publications, le CSO était également présent lors des journées portes ouvertes célébrant l'anniversaire du CSP. Nos articles publiés dans le magazine Paraccontact et notre coopération à la rédaction du livre, «Weiterbauen – Wohneigentum im Alter neu nutzen», édité par la Fondation Age-Stiftung, contribuent également à nous faire connaître.

■ Perspectives

Les études prédisent que dans un proche avenir, une habitation sur quatre sera occupée par une personne de plus de 65 ans. Cette évolution démographique de notre société se retrouve également dans les évaluations du nombre de personnes âgées souffrant de lésions de la moelle épinière. Là encore, des solutions doivent être trouvées pour être en mesure de proposer des formes appropriées de logement aux paraplégiques et aux tétraplégiques au moment de la vieillesse. Sur le plan des contrôles de surveillance environnementale, nous nous attendons à ce que les dernières technologies apportent des améliorations novatrices dans le domaine du logement intelligent.

Afin de préserver l'état des biens immobiliers de la FSP, la gestion durable des bâtiments représentera une tâche importante pour la FSP. A partir du 1er juillet, la FSP nous confiera sous forme de mandat, la responsabilité de la gestion de ses propriétés immobilières.

Parallèlement, nous continuons d'entretenir d'excellents rapports avec diverses institutions (AI, FSCMA, cliniques de réadaptation, organisations pour personnes handicapées) et entreprises, et nous renforçons également notre réseau afin de pouvoir tous vivre sans obstacles.

Felix Schärer
Chef du département Construire sans obstacles



Comptes annuels 2010

Par bonheur, les comptes annuels 2010 de l'Association suisse des paraplégiques se soldent par un bénéfice. Il sera utilisé pour la constitution du Fonds pour les paraplégiques.

Ce nouveau bénéfice provient d'une part d'une augmentation des fonds acquis dans le sponsoring, des revenus des services, des legs et des dons et, d'autre part, de l'utilisation rationnelle dans chacun des départements des ressources, soit en dessous de la valeur budgétisée. Preuve en est, l'augmentation de la marge contributive brute qui a passé de 52 % environ en 2009 à près de 58 %.

■ Augmentation de la recette

L'augmentation du bénéfice dans la valeur du budget est en outre attribuée à la hausse des ressources autogérées, également dans les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales comprenant le versement du bonus des handicapés qui est budgétisé approximativement.

Les raisons de l'augmentation des ressources autogérées sont diverses. C'est ainsi que le centre Construire sans obstacles a pu augmenter les recettes provenant des honoraires et des premiers contacts établis par l'ASP. Dans le sponsoring, nous avons deux nouveaux partenaires: SuvaCare et le pool d'entreprise de Bâle. Les deux engagements se poursuivront en 2011. En outre, l'ASP a bénéficié d'un legs de Doris Abe (Afrique du Sud), une banque privée internationale a versé un montant pour la fête du jubilé de l'ASP et un don à des usages non définis nous est parvenu de la Fondation Dr. med. Arthur et Estella Hirzel-Callegari. Au département Culture et loisirs, l'intérêt pour l'offre des cours de sensibilisation était en augmentation.

Les créances des sociétés liées portées au bilan sont au-dessus de la valeur de l'année précédente, étant donné que le solde du montant compensatoire 2010 de la FSP était effectué seulement début 2011.

■ Diminution des charges

Pour la diminution des charges, plusieurs éléments sont déterminants outre la mise au point du budget brut qui justifie en soi une budgétisation prudente et le retard dans les projets planifiés. Ainsi par exemple, on enregistre un net recul des dépenses dans les voyages en groupes et les semaines de soulagement pour tétraplégiques équivalant à la diminution des revenus. Dans le domaine du sport en fauteuil roulant, la part des inscriptions, des transports et de l'hébergement inscrite au budget n'a pas été épuisée, cela est dû au fait que l'équipe de rugby n'a pas réussi sa qualification en Coupe du Monde, que l'équipe de basket-ball n'a participé qu'à une finale de la Coupe d'Europe et que la participation à d'autres événements a été moins importante. De plus, la valeur budgétisée pour les salaires n'a pas été utilisée en totalité du fait que le recrutement de nouveaux collaborateurs pour le département Conseils Vie en cours de création n'a pu se terminer qu'à la fin de l'exercice, le recrutement d'entraîneurs nationaux pour le sport en fauteuil roulant a été retardé et quelques travaux ont été reportés.

Avec des revenus moins élevés et un excédent de charges, nous arrivons à un excellent résultat pour 2010.

■ Suppression de la catégorie des membres individuels

Il a été décidé lors de l'assemblée des délégués du 25 avril 2009 de supprimer, pour la fin 2010, l'affiliation en qualité de membre individuel pour renforcer les clubs en fauteuil roulant et l'entraide. La facture annuelle a été établie pour la dernière fois en avril 2010. Les membres individuels ont donc été priés, également par un courrier supplémentaire, de s'inscrire dans un club en fauteuil roulant.

Les membres individuels n'ayant pas répondu ont été dirigés sur un club proche de leur domicile comme nous l'avions annoncé.

■ Contrôles

Pendant l'exercice écoulé, l'ASP, en plus de la vérification ordinaire des comptes annuels 2009 à laquelle elle s'est soumise volontairement et s'est par conséquent chargée du système de contrôle interne depuis 2008, a effectué les contrôles AVS auxquels sont soumis les employeurs, ainsi que le contrôle TVA pour la période 2006 à 2009. Aucune différence n'a été constatée dans la révision effectuée par la caisse de compensation de Lucerne durant la période de contrôle. La révision de la taxe sur la valeur ajoutée entreprise par l'Administration fédérale des contributions s'est bien déroulée, seule une opération commerciale a dû être corrigée.

■ Perspectives

L'accord de coopération stratégique entre la FSP et l'ASP est entré en vigueur le 1er janvier 2010 et a été conclu dans un premier temps jusqu'au 31 décembre 2015. La planification pluriannuelle continue ayant fait l'objet de l'accord garantit que l'orientation de base stratégique peut être discutée entre les parties et prise en compte suffisamment tôt. Avec les contrats de prestations pluriannuels en phase de conclusion avec l'Office fédéral des assurances sociales pour les années 2011 à 2014, l'ASP peut compter sur une planification à court terme pour ces prochaines années.

Vu ce qui précède, on constate que, sous de nombreux aspects et financièrement, l'année 2010 c'est par bonheur bien déroulée pour l'ASP qui jouit d'une base financière saine, résultat d'une stratégie financière claire qu'elle mène depuis plusieurs années.

Natalie Nyffeler

Service financier et comptable/Controlling/Projets

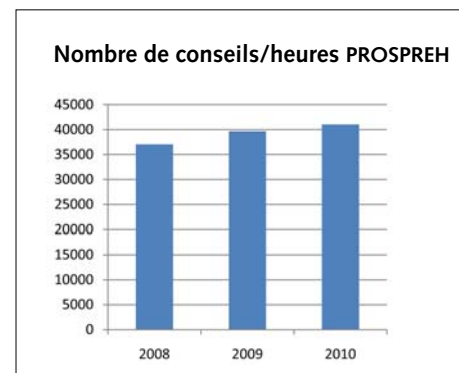
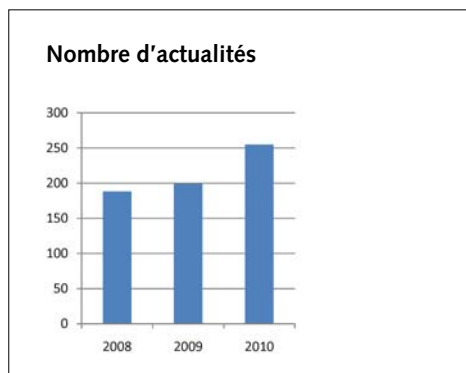
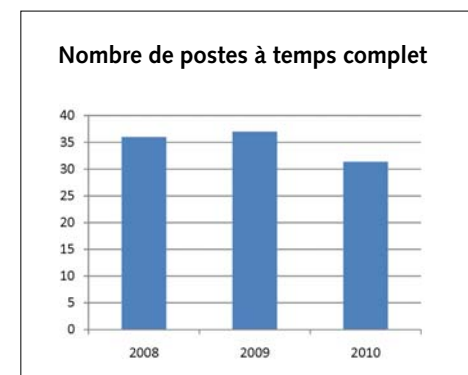
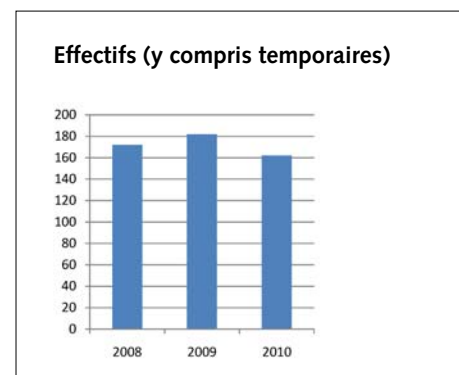
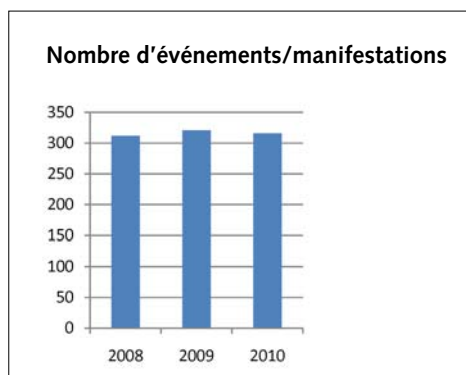
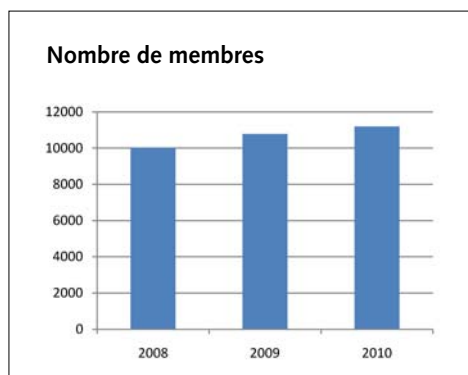
■ Bilan au 31.12.2010

Actif	CHF
Liquidités	9 417 299.56
Créances résultant de fournitures et de prestations	68 306.10
Créances envers des sociétés proches	1 064 488.00
Du croire	- 20 000.00
Autres créances à court terme	7 959.12
Actifs transitoires	155 825.69
Actif circulant	10 693 878.47
Placements financiers	1 586 702.37
Fonds pour paraplégiq. p.m.	1.00
Fonds pour cas de rigueur p.m.	1.00
Vignoble «La Martignière»	1.00
Mobilier	1.00
Machines de bureau	1.00
Véhicules	1.00
Engins de sport	1.00
Informatique	1.00
Actifs immobilisés	1 586 710.37
Total des actifs	12 280 588.84

Passif	CHF
Dettes résultant de fournitures et de prestations	161 736.30
Engagements envers des sociétés proches	1 302 80.86
Autres dettes à court terme	93 624.69
Passifs transitoires	590 669.74
Provisions	8 853 390.40
Fonds pour cas de rigueur p.m.	1.00
Capitaux étrangers	9 829 702.99
Capital	400 000.00
Fonds pour le sport	93 153.56
Fonds pour paraplégiq. p.m.	1.00
Réserves générales	610 000.00
Bénéfice reporté	48 003.80
Excédent de recettes	1 299 727.49
Capitaux propres	2 450 885.85
Total des passifs	12 280 588.84

■ Compte de résultats 1.1.–31.12.10

	CHF
Cotisations des membres	64 141.85
Recettes de prestations de service	1 213 795.25
Subventions fédérales OFAS	2 524 386.40
Contributions Fondation suisse pour paraplégiq.	5 494 000.00
Autres produits	1 319 154.02
Total des recettes	10 615 477.52
Charges de matériel et services de tiers	- 2 209 922.01
Frais de personnel	- 4 237 410.31
Charges de locaux	- 239 279.22
Entretien, réparations, remplacements	- 45 632.84
Charges de véhicules	- 154 163.79
Assurances-choses, droits, taxes	- 127 623.92
Assurances membres	- 7 800.00
Charges d'administration et d'informatique	- 2 213 074.45
Dépenses de publicité	- 38 103.00
Amortissements	- 58 800.30
Total des charges d'exploitation	- 9 331 809.84
Cash flow d'exploitation avant intérêts	1 283 667.68
Produits financiers	106 951.86
Charges financières	- 90 892.05
Excédent de recettes	1 299 727.49



Comité central**Président** (depuis 2010)**Betl, Christian, 1971**

Steinach (SG)

Employé commercial, post-formation et obtention du diplôme fédéral d'agent fiduciaire. Employé depuis 1991 par la société KPMG AG et copropriétaire de BTL GmbH. Membre du Conseil de fondation de la FSP (depuis 2010), membre de Swiss Paralympic Committee, Berne (depuis 2010). Depuis 2003, membre du Comité central de l'ASP.

Vice-président (depuis 2001)**Schneider, Thomas, 1963**

Unterlunkhofen (AG)

Apprentissage de mécanicien, puis poursuit des études d'économie d'entreprise HES. Travail dans le secteur de l'acier, du métal et de l'ingénierie. Propriétaire d'une société d'assemblage. Travaille depuis 1996, pour la société H. Wetter AG, y occupe le poste de directeur de la Division métal depuis 2010. Président du CFR de Berne, membre des commissions de formation des associations de l'industrie des métaux. Membre du Comité Central de l'ASP depuis 1999.

Assesseuse (depuis 2001)**Fischer-Bise, Marie-Thérèse, 1957**

Le Crêt-près-Semsaies (FR)

Infirmière spécialisée en soins intensifs, médecine complémentaire, pédagogie et hygiène hospitalière. Poursuit ensuite des études d'économie d'entreprise HES. A travaillé en tant qu'enseignante d'école professionnelle, responsable de la formation à l'Hôpital cantonal de Fribourg, adjointe de la directrice des soins infirmiers, ainsi que responsable des stages à la Haute École de Santé à Fribourg.

Assesseuse (depuis 1999)**Rickenbach, Monika, 1960**

Steckborn (TG)

Céramiste qualifiée. A travaillé dans diverses entreprises jusqu'en 1988. Depuis lors, femme au foyer et mère de famille. Présidente du club en fauteuil roulant de Thurgovie depuis sa fondation en 1998 (membre fondateur), vice-présidente de la Commission cantonale Pro Infirmis de Thurgovie/Schaffhouse (2000–2009). S'occupe depuis septembre 2010, des élèves de l'école primaire de Steckborn (Kinder Zentrum Steckborn) dans le domaine de la garde d'enfants, l'aide aux devoirs et le repas de midi.

Assesseur (depuis 2010)**Cotting, Martin, 1970**

Giffers (FR)

Professeur de gymnase diplômé, lic. phil. II (Université de Fribourg). Depuis 2001, professeur d'histoire et de français au Gymnase Sainte-Croix de Fribourg. Membre et président du Comité des enseignants (2004–2008). Depuis 2008, président du club en fauteuil roulant de Fribourg. Entre 1996 et 2006 membre du Conseil municipal de Senèdes.

Assesseur (depuis 2001)**Koch, Hans Georg, médecin, 1955**

Grosswangen (LU)

Études de médecine à l'Université de Bâle, examen d'État en 1983 à Bâle. Ensuite, diverses activités à l'hôpital de Bâle, à l'hôpital cantonal de Liestal et à l'hôpital des enfants de Bâle. Depuis 1990, spécialiste en informatique médicale au CSP à Nottwil et depuis 1994, médecin en chef de la même clinique. Auteur de plusieurs publications et membre du Comité de l'association des bienfaiteurs de la FSP.

Direction**Directeur** (depuis 1997)**Troger, Thomas, Dr. en droit, 1961**

Ardon (VS)

Etudes de droit (Université de Fribourg), diplôme de doctorat avec mention, études post-universitaires International Executive MBA. Postes à responsabilité dans l'administration du canton du Valais, chef des services juridiques du groupe énergétique FMV SA, propriétaire d'un cabinet juridique. Expert, juge à temps partiel et membre de comités cantonaux et fédéraux d'experts, auteur.

Engagements et réseaux:

- Président de Swiss Paralympic, Ittigen/Berne
- Président de Swiss Excellence Forum
- Vice-président de la FSCMA
- Membre du comité de l'association des mécènes de la Fondation Speranza

Chef du département Sport suisse en fauteuil roulant

(depuis 2003)

Spitzli, Ruedi, 1958

Dättwil (AG)

A l'origine enseignant du primaire (canton de Soleure). Puis suit une formation complémentaire et obtient le diplôme fédéral de professeur d'éducation physique degré II et organisateur. Travaille comme enseignant d'école professionnelle et professeur d'éducation physique (Directeur) à l'atelier d'intégration pour les handicapés VEBO Oensingen, responsable de groupes et de projets du département de développement informatique (vice-président) de la Banque Vontobel à Zurich.

Engagements et réseaux:

- Conseil de fondation Swiss Paralympic, Ittigen/Berne
- Chef de délégation des Jeux paralympiques

Chef du département Culture et loisirs (depuis 2003)**Styger, Urs, 1958**

Ebikon (LU)

Après une formation commerciale de base, il poursuit sa formation avec l'obtention du diplôme fédéral de spécialiste en assurances puis un diplôme postgrade en gestion des assurances sociales à la Haute école d'économie de Lucerne. Il travaille au Groupe suisse pour paraplégiques depuis 1997 et occupe la fonction de chef du département Culture et loisirs de l'ASP depuis 2003.

Engagements et réseaux:

- Président du Fonds de pension du GSP depuis 2010
- Représentant des employeurs et membre de la Commission de placement de la caisse de pension du GSP depuis 2001
- Secrétaire de l'ESCIF - European Spinal Cord Injury Federation
- Président de la Caisse complémentaire du Centre suisse des paraplégiques
- Membre du Conseil d'administration d'Orthotec AG, Nottwil

Chef du département Centre construire sans obstacles

(depuis 2005)

Schärer, Felix, 1968

Suhr (AG)

Études d'architecture (Haute école spécialisée d'Argovie). Directeur de projet dans la société de Naef Partner AG à Zurich. Travaille à l'ASP depuis 1999. Sera chargé à partir du 1.6.2011 de la gestion des biens immobiliers de la FSP.

Engagements et réseaux:

- Membre du comité LHand
- Membre de la commission de construction du GSP

Chef du département Conseils sociaux et juridiques

(depuis 2000)

Weissberg, Michael, Dr en droit, 1954

Bienne (BE)

Etudes de droit à l'Université de Berne avec mention. Avocat et notaire, spécialiste FSA responsabilité civile et droit des assurances, propriétaire d'un cabinet d'avocats et d'une étude de notaire et depuis 1986 avocat à l'ASP.

Chef du département Conseils Vie (depuis 2009)

Zemp Erwin, 1955

Nottwil (LU)

Monteur-électricien qualifié. Devient ensuite technicien radio et TV et obtient le diplôme de l'école de commerce BSV. Il suit une formation de travailleur social HES. Travaille par la suite pour Pro Infirmis Lucerne et pour l'Office des tutelles de Kriens (LU). Il est entré à l'ASP en 1999 comme collaborateur du service extérieur. Depuis 2009, il développe le nouveau service Conseils Vie.

Engagements et réseaux:

Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques
Conseil de fondation de la Fondation Daniela Jutzeler